

Méditation sur le 3^e mystère joyeux

Tirée de *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu*
de Dom Paul Delatte, osb

LA NATIVITÉ

Dans la première partie du chapitre [chapitre 1 de saint Matthieu], saint Matthieu a eu le souci d'établir la descendance davidique du Seigneur ; il établit maintenant sa conception virginale, accusée déjà au verset 16. Voici, dit-il, de quelle manière eut lieu la naissance, quelle fut l'origine de Jésus-Christ.

Cum esset desponsata mater ejus... Ni les termes latins ni ceux de l'original grec ne doivent nous faire penser à de simples fiançailles, comme l'affirment cependant la plupart des commentateurs contemporains. D'après eux, nous aurions ici l'application de cet usage juif selon lequel une fiancée demeurait chez ses parents toute une année ; après quoi l'époux venait la chercher pour l'introduire solennellement dans sa maison ; pendant toute cette période des fiançailles, ils étaient considérés néanmoins comme mari et femme, et l'infidélité de la fiancée méritait le châtement de l'adultère. Mais une exégèse plus attentive écarte la supposition des pures fiançailles. Celles-ci n'auraient pas garanti suffisamment l'honneur de Notre-Dame, ni l'honneur de saint Joseph, ni l'honneur du Seigneur lui-même. Et c'est alors que tous les blasphèmes talmudiques auraient rencontré un prétexte. Il semble que le Fils de Dieu ait préféré voir les Juifs méconnaître les conditions réelles de sa naissance, plutôt que de les voir douter de sa Mère ; il a voulu naître d'une vierge, mais sous le voile sacré d'une véritable union conjugale. Saint Joseph est vraiment l'époux de Marie, au sens rigoureux du mot. Mais il connaît son vœu de virginité et il s'en est constitué le gardien.

Si l'évangéliste s'est servi du mot *desponsata*, c'est sans doute afin d'indiquer le caractère tout virginal de cette union ; saint Luc n'emploiera-t-il pas la même expression pour indiquer une situation où la réalité du mariage ne saurait plus être contestée : *cum Maria desponsata sibi uxore praegnante* (II, 5) ? *Antequam convenirent* signifie non pas : avant que d'habiter ensemble, mais bien : en dehors de tout commerce humain ; c'est une formule discrète et chaste qui a pour fin d'écarter l'idée d'un mariage ordinaire. Il n'y a nul motif, comme saint Jérôme l'a démontré surabondamment contre Helvidius, pour conclure de cette formule que le mariage eut ensuite son caractère ordinaire ; de même, au verset 25, les mots *et non cognoscebat eam donec peperit filium suum* n'indiquent point qu'il y eut relation matrimoniale après l'enfantement du Seigneur. La pensée de l'évangéliste est d'énoncer le fait de la conception virginale, mais sans rien affirmer au sujet de l'avenir, qui n'a rien à voir avec le dessein actuel de l'auteur sacré. Nous trouvons souvent dans l'Écriture des locutions analogues. Il est dit, par exemple, que la fille de Saül, Michol, femme de David, eut un sentiment de mépris pour son mari, lorsqu'elle le vit danser devant l'arche du Seigneur. Dieu la châtia par la stérilité : « *Á Michol, fille de Saül, il ne naquit point d'enfant jusqu'au jour de sa mort.* » (II Rois, VI, 23) Est-ce -donc qu'elle aurait eu des fils après son trépas ! Au 8^e chapitre de la Genèse, nous apprenons que, quarante jours après la réapparition des montagnes, Noé, pour s'assurer de l'état de la terre, lâcha un corbeau « *qui sortit et ne revint point, jusqu'à ce que les eaux eussent disparu de dessus la terre* » ; est-il un esprit sage qui osera conclure que le corbeau revint, le déluge terminé, se reconstituer prisonnier ?

En dehors donc de toute relation conjugale, il advint que Marie se trouva mère. C'était l'œuvre de l'Esprit-Saint, note l'évangéliste, en des termes qui ressemblent à ceux de saint Luc. Mais la Sainte Vierge garda le silence sur le mystère. Et, non plus qu'elle-même, saint Joseph, dans son

humilité, ne pouvait soupçonner la glorieuse destinée que Dieu lui avait réservée. Il avait donc besoin, lui aussi, d'une annonciation. Avant de la raconter, saint Matthieu nous livre l'état d'âme de l'époux de Marie. Il était juste et observateur de la Loi. Il n'ignorait pas les conditions du mariage sacré contracté avec Notre-Dame, le vœu de virginité accompli par elle, accompli par lui. Or, tout lui semblait démenti maintenant par les apparences. La Loi mosaïque était sévère : une épouse infidèle, livrée au jugement, encourait la peine de la lapidation, celle du feu autrefois ; le mari pouvait l'abandonner : mais l'acte de répudiation mentionnait, ordinairement du moins, le motif de l'abandon ; c'était un document public, dressé devant témoins. Il y a comme une sorte de moyen terme dans la résolution que va prendre saint Joseph, moyen terme douloureux et respectueux à la fois. Ne pouvant se soustraire à la réalité, ne pouvant accepter comme sien un enfant dont il ignore l'origine ni demeurer avec sa mère, incapable pourtant de conclure à une faute, tant il sait la pureté de Notre-Dame, et bien résolu à ne point la dénoncer publiquement, il songe à la quitter, à la renvoyer, mais sans éclat, aussi secrètement qu'il le pourra. Du moins, c'est l'hypothèse qui s'offre à lui et vers laquelle il incline, comme pouvant seule donner satisfaction à toutes les exigences. Rien ne montre plus vivement que cette anxiété de Joseph l'admirable virginité des deux époux.

Tandis que Joseph portait dans son âme le douloureux problème, un ange du ciel, probablement Gabriel, se présenta à lui pendant le sommeil. La Sainte Vierge veillait, lorsque l'ange s'adressa à elle : on lui demandait un consentement ; saint Joseph pouvait dormir : on lui donnait seulement une explication. L'ange est délicat et affectueux dans ses formules : « *Joseph, fils de David...* » On lui rappelle, par le nom qui lui est donné, une prophétie que la race de David avait dû conserver avec soin ; on le prépare à reconnaître à l'enfant les droits davidiques. « *N'hésitez pas à garder auprès de vous Marie votre épouse. Que nul scrupule légal ne vous arrête, qu'aucun soupçon ne naisse en votre esprit : il n'y a pas de tache en Marie. Ce qui est né en elle est l'œuvre de l'Esprit-Saint.* » Cela suffisait à Joseph pour le passé et le présent ; le reste de l'annonciation concerne l'avenir du Fils prédestiné. Car c'est un fils que l'épouse vierge mettra au monde ; et l'époux vierge, par une disposition divine, le reconnaîtra pour sien. Le Verbe incarné n'est pas simplement, en effet, le fils adoptif de saint Joseph, ni saint Joseph simplement le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ au titre d'un amour vraiment paternel : il est le père du Seigneur parce que le Seigneur est le vrai fils de son épouse ; parce qu'il est le fruit béni de cette virginité féconde dont lui, Joseph, est le gardien, l'appui, le témoin. Le Fils de Dieu est donc à lui, et il lui imposera un nom, comme Zacharie l'a fait pour son enfant. « *Vous l'appellerez Jésus* » dit l'ange. Et il donne la raison de ce nom qui signifie « *Yahweh sauveur* » : car il délivrera son peuple de ses péchés. Une fois de plus, le Messie est présenté comme apportant un salut spirituel.

Au verset 22, ce n'est plus l'ange qui parle, mais l'évangéliste. Tout ceci, c'est-à-dire non seulement le message céleste, mais aussi l'anxiété de saint Joseph, tout advint de manière à réaliser la prophétie du Seigneur, en Isaïe (VII, 14). Elle est rappelée ici pour qu'apparaisse, grâce à son rapport avec les faits, l'exactitude de son accomplissement ; et de plus, selon l'intention habituelle de saint Matthieu, afin de montrer aux Juifs convertis l'harmonie des deux Testaments. « *Voici que la Vierge portera dans son sein et enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel* », — ce qui signifie « *Dieu avec nous* », traduit l'évangéliste. Ce n'est pas le lieu de commenter la prophétie célèbre. Rappelons seulement que l'enfantement miraculeux d'une vierge avait été donné comme signe au roi Achaz, huit siècles auparavant. On l'avait rassuré, contre tous les dangers qui menaçaient la maison de Juda, par cette divine garantie : Juda devait être la tige du Messie, le Messie ne pouvait manquer de venir ; donner à Achaz cette promesse, c'était montrer la vanité des menaces ennemies et lui assurer la durée.

Jamais nous ne songerons assez aux sentiments qu'éveillèrent dans le cœur de Joseph les paroles angéliques. Dieu lui montra quelle place lui était faite dans son éternel dessein. Nous pressentons un peu la vénération nouvelle qu'il conçut pour son épouse, Mère de Dieu, l'attitude d'adoration où il entra devant le Verbe fait chair qui venait se ranger sous sa tutelle et sous sa paternité : il devenait auprès de lui l'ombre créée du Père éternel. Mais surtout nous devinons l'abîme de silence et d'humilité où sa vie se perdit dès lors. L'Écriture n'a pas conservé une seule de ses paroles. C'était lui le chef de la Sainte Famille : il commandait, tel était son devoir ; la Sainte Vierge obéissait, le Seigneur aussi. Quelle vie ! Quelle destinée ! Une joie silencieuse, profonde, un

recueillement infini ; et, après Bethléem, de longues années encore où il vit grandir chez lui, tout près de lui, le Fils de Dieu. C'est le travail obscur de ce patriarche qui a gardé au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le sang qu'il voulait verser pour nous, le sang qu'il voulait nous donner dans l'Eucharistie. Comme on comprend bien que ses lèvres demeurent scellées, tant son cœur frémit, tant son âme est pleine, à l'heure où, dans un regard d'admiration et de pieuse tendresse, il demande pardon à Dieu et à la Sainte Vierge de son inquiétude d'un instant. « *Et Joseph, sortant du sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et il garda son épouse.* »

« *Et il ne la connut point, tout le temps qui s'écoula jusqu'à ce qu'elle mit au monde son fils premier-né ; et il lui donna le nom de Jésus.* » En toute cette question, répétons-le, il est décisif de remarquer que le dessein précis de l'évangéliste est de nous parler de la conception et de la naissance virginale du Seigneur, et non d'autre chose. Or, la naissance virginale du Seigneur est un fait, et la perpétuelle virginité de sa Mère en est un autre. Saint Matthieu s'est borné à mettre le premier en lumière ; de l'autre, il n'est pas question ; l'historien ne retient ici que les événements qui intéressent son plan. Quant au premier-né, ce n'est pas forcément celui après qui il y a quelqu'un, mais celui avant qui il n'y a personne. Nul besoin pour nous de voir ici une allusion à la filiation adoptive de saint Jean ou à la filiation adoptive de tous ceux que saint Jean représentait. Saint Matthieu appelle rapidement l'attention sur cette idée de primogéniture, parce que le premier-né avait, devant la loi juive, une situation juridique spéciale et des relations particulières avec Dieu. Il était l'héritier : par conséquent, Jésus, en qualité de premier-né, pouvait prétendre à l'héritage de David ; il devait être présenté au temple de Jérusalem et racheté : la famille entière était concentrée et sanctifiée en lui.

Saint Matthieu n'a fait qu'indiquer d'un mot la naissance du Seigneur ; saint Luc nous en donne le récit. *In diebus illis* : à l'époque où Élisabeth mit au monde Jean-Baptiste et où l'épouse de Joseph portait encore l'Enfant-Dieu dans son sein, parut un édit de César Auguste, ordonnant le recensement de tout le monde romain. Ces recensements étaient fréquents alors, presque périodiques. La Judée n'était pas, à proprement parler, province romaine : elle avait un roi, Hérode ; mais elle était tributaire et soumise, sur plus d'un point, à la volonté de César. Le recensement avait pour but non pas l'enrôlement militaire, mais la fixation des impôts. Il s'accomplit sous la haute surveillance de Sulpicius Quirinus, alors gouverneur de Syrie. Ce fut le premier qui eut lieu sous Quirinus, note l'évangéliste, pour le distinguer d'un second, en l'an 6 ou 7, qui provoqua une révolte à laquelle les Actes font allusion (V, 37). Il se fit tout à la fois selon les coutumes romaines, en comprenant tous les hommes, et conformément aux coutumes des Juifs, par famille et par tribu ; l'enrôlement de chacun s'effectuait dans sa ville d'origine, là où étaient conservées les généalogies. La Judée était sillonnée, les villes remplies de gens qui allaient se faire inscrire. Saint Joseph se soumit à la loi ; lui aussi, il « monta » de Nazareth en Galilée, jusqu'à Bethléem de Juda, la ville d'où était sorti David. Car Joseph appartenait à la maison et à la famille de David. Les descendants du grand roi étaient alors fort ignorés : c'était presque une sécurité pour eux. Il y en avait encore à l'époque de Domitien, un siècle plus tard, selon Eusèbe ; ils étaient laboureurs et ne durent leur salut qu'à l'humilité de leur vie. Le temps de la Sainte Vierge approchait ; elle voulut accompagner son époux, malgré la fatigue de ce long voyage. Elle allait, consciente, au-devant de la prophétie, selon laquelle le Messie devait naître à Bethléem (Mt., II, 5-6).

Et lorsqu'ils arrivèrent à Bethléem, voici que les jours où Marie devait être mère furent accomplis. La ville était remplie de monde. À l'hôtellerie, au caravansérail où ils se présentèrent, on ne put les recevoir. Il n'y avait pas de place pour le Fils de Dieu et pour sa Mère. Joseph et Marie se réfugièrent dans une étable, en une grotte abandonnée. Et la Vierge mit au monde son Fils, « *le premier né* ». Elle l'enveloppa des langes dont sa prévoyance l'avait pourvue. Elle le coucha dans la crèche, dans la mangeoire des animaux, le seul berceau qui fût laissé à l'Enfant-Dieu. Mais il avait sa Mère, il avait la tendresse de Joseph ; en réalité, nul enfant n'a été accueilli comme celui-là.

Le Seigneur donnera plus tard à Jean-Baptiste, comme marque de sa mission, ce signe caractéristique : « *Les pauvres sont évangélisés.* » Mais, dès sa naissance, toutes ses préférences sont déjà pour les petits et pour les humbles. Sans doute, les premiers avertis furent les anges, puisque, selon la théologie, Dieu leur révèle les choses à mesure qu'Il les accomplit. Mais,

renseignés, les anges demandèrent à l'Enfant ses ordres ; et il les envoya d'abord aux bergers, alors nombreux aux environs de Bethléem. Ils menaient la vie toute primitive, la vie nomade, celle d'Abel et des patriarches, celle qui est la moins attachée aux biens de la terre, la plus affranchie et la plus libre. Ils se relevaient, de veille en veille, et se succédaient dans la garde de leurs troupeaux, passant la nuit en plein air. Et voici qu'un ange du Seigneur, – l'ange de l'incarnation peut-être, – se présenta à eux, soudain, et qu'une clarté divine les enveloppa. Ils eurent grand peur, tout d'abord. Mais l'ange les rassura : « *Ne craignez point. Car c'est une bonne nouvelle que je viens vous apprendre, une grande joie, pour vous et pour tout le peuple d'Israël. Voici : il vous est né, cette nuit même, un Sauveur, dans la ville de David : c'est le Christ Seigneur.* » Mais la ville de David était grande et remplie de monde : il fallait donner aux bergers des indices auxquels on pût reconnaître le nouveau-né : « *Vous trouverez un petit enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche.* » Les bergers de Bethléem connaissaient les réduits où se réfugiaient pêle-mêle les troupeaux, les bêtes de somme et les pauvres voyageurs qui n'avaient pas trouvé de meilleur abri. Un enfant, des langes, une crèche : un tel signalement du Messie était bien inattendu pour des âmes juives !

Cependant, l'ange qui venait de parler n'était plus seul. Avec lui, tout à coup, « *une multitude de la milice céleste* » fit entendre un fragment des divines symphonies. C'étaient des voix qui louaient Dieu et qui disaient : « *Gloire à Dieu dans les hauteurs. Paix sur la terre aux hommes qui sont aimés de Lui !* »

C'est le cantique des anges, après celui d'Élisabeth, de Notre-Dame, de Zacharie. La gloire de Dieu étant le but des choses, c'est ce dont les anges nous parlent premièrement. Ils nous avertissent ensuite que la réconciliation est faite aujourd'hui entre le ciel et la terre, qu'il existe quelque un en qui Dieu et l'homme se rencontrent : Notre-Seigneur Jésus-Christ. La paix est offerte à tous les hommes, sans exception, qui consentiront à bénéficier de la faveur divine. Selon notre Vulgate, il s'agirait ici de la bonne volonté, non pas de Dieu, mais des hommes ; ce n'est pas, en effet, sans un acte de loyauté et d'adhésion que l'homme communie au mystère du Christ et expérimente ainsi la tendresse du Père.

Les bergers écoutaient encore. C'était si beau ! les voix si pures, si bien accordées ! Les anges chantaient si bien les Laudes que, volontiers, les pâtres de Bethléem eussent écouté jusqu'à l'éternité. Mais les voix s'éloignèrent, les anges retournèrent au ciel, et la colline s'enveloppa de silence. La grande lumière disparut : on revit les étoiles. Elles n'étaient plus les mêmes. Le monde tout entier était changé ; il était, selon l'expression du Martyrologe de Noël, « *consacré par le très miséricordieux avènement* » du Verbe Incarné ; le monde désormais semblait baigné de la clarté de Dieu. Cela n'a point cessé depuis lors : l'incarnation est une chose qui dure. L'humanité ne cessera plus d'être dans les bras et sur le cœur de Dieu. Les bergers ne voyaient pas, sans doute, toute l'étendue de la grâce et de leur grâce. Quand ils sortirent du ravissement, ils se dirent les uns aux autres : « *Passons donc jusqu'à Bethléem ; allons voir ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître.* » Ils vinrent en grande hâte et ils trouvèrent Marie, et Joseph, et le petit Enfant couché dans la crèche.

Au verset 17, le sens de la Vulgate est qu'après avoir vu, les bergers reconnurent la réalité de ce qui leur avait été dit sur cet Enfant. Mais il vaut mieux traduire : ils firent connaître, ils racontèrent ce qui leur avait été révélé au sujet du nouveau-né. Ils en devisèrent sans doute avec la Sainte Vierge et saint Joseph. Ils le dirent aussi aux gens de Bethléem. Et tous ceux qui les entendirent s'émerveillèrent de leur récit. Il y eut de l'étonnement, de l'enthousiasme, peut-être néanmoins dans un cercle assez restreint. Joseph et Marie ne demeurèrent pas davantage sous le hangar ou dans la grotte : on leur trouva des parents, ou bien une demeure hospitalière les accueillit. On reposa l'Enfant dans un berceau plus doux que le premier ; et lorsque vinrent les Mages, il est dit qu'ils trouvèrent la Sainte Famille dans une maison. – Les habitants de Bethléem admirèrent donc sur l'heure. Mais, comme les enfants, les peuples oublient. Il y avait heureusement quelque un qui n'oubliait pas, qui gardait précieusement tous ces événements, tous ces détails, toutes ces paroles dans son cœur. Et elle les étudiait, les comparait, les méditait. Et de qui saint Luc peut-il bien avoir appris cela, sinon de Notre-Dame elle-même ? Quant aux bergers, ils s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu : c'était bien ce que leur avaient annoncé les anges.